

Algerian Journal of Health Sciences

Guide pour les auteurs

1. SOUMISSION DE MANUSCRIT

Nous invitons les auteurs désirant publier leurs articles dans « Algerian Journal of Health Sciences » à consulter les : « Instructions aux auteurs » et « Guide pour les auteurs » de l'espace réservé sur la plate-forme des revues scientifiques algériennes : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/689>

Les auteurs sont invités à soumettre leurs articles au format word sur des templates téléchargeables sur le site : <https://ajhsjournal.wixsite.com/ajhs>

La soumission s'effectue exclusivement sur la plateforme ASJP. Ceci peut s'effectuer en cliquant sur la rubrique soumission d'article se trouvant à droite de l'espace réservé à la revue par la plate-forme ASJP : <https://www.asjp.cerist.dz/en/PresentationRevue/689>

Si les auteurs disposent d'un nom d'utilisateur / mot de passe pour AJHS : cliquer sur « Connexion »

Si les auteurs ne disposent pas de compte ASJP : cliquer sur « Inscription »

Inscription et connexion sont nécessaires pour soumettre des manuscrits en ligne et pour vérifier l'état d'avancement des soumissions.

2. RÈGLES DE PUBLICATION

Les auteurs sont invités à lire et à suivre attentivement le guide des auteurs. L'éditeur en chef a le droit de retourner les manuscrits qui ne sont pas présentés conformément aux instructions. Le manuscrit soumis répondant aux critères de recommandations, (style de rédaction correct, problématique bien posée, présence d'hypothèse de recherche, méthodologie rigoureuse, résultats et discussion bien développées, références bibliographiques récentes et complètes...) sera transmis à l'éditeur associé du domaine de recherche en question, qui à son tour le soumettra en simple anonymat à deux référés de son réseau, qui vont prendre en charge le manuscrit suivant une grille d'évaluation normalisée par l'ASJP qu'ils doivent obligatoirement renseigner. L'éditeur associé peut également évaluer l'article s'il le souhaite puis transmettre une évaluation de synthèse ainsi que celles des référés à l'Editeur en chef. Le manuscrit peut être alors refusé ou accepté sous réserve de révisions majeures ou mineures.

2.1. Tout manuscrit envoyé à la revue est soumis à relecture. L'approbation du Comité Editorial, après modifications éventuelles, est nécessaire pour la publication de l'article.

2.2. Les articles ne doivent pas avoir été publiés antérieurement, ni être publiés simultanément dans une autre revue.

2.3. Le fait de soumettre un article sous-entend que le travail décrit est approuvé par tous les auteurs. En cas d'acceptation, il ne fera l'objet d'aucune autre publication en l'état, que ce soit en français ou dans toute autre langue, sans le consentement écrit de l'éditeur.

Recommandations d'ordre éthique

L'auteur principal accepte la responsabilité du manuscrit soumis à la revue AJHS au nom des co-auteurs. Les co-auteurs reconnaissent, par leurs signatures au bas du formulaire de consentement, la qualité de leur participation à la rédaction du manuscrit.

2.4. Si des extraits d'autres travaux ou documents sous copyright sont inclus dans l'article, *les auteurs doivent fournir une autorisation écrite* émanant des détenteurs du copyright et citer les sources de la publication princeps dans l'article.

2.5. Les travaux soumis doivent être conformes aux lois en vigueur sur l'expérimentation biomédicale et aux recommandations des comités d'éthiques.

2.6. Enfin, la revue suit les pratiques internationales relatives aux conflits d'intérêt, en rapport avec les publications soumises. *Les auteurs sont priés de respecter les règles de fond et de forme rappelées ici.*

3. ACCEPTATION DU MANUSCRIT

Le délai d'évaluation accordé à l'Editeur associé et aux référés est de 4 à 6 semaines. Lorsqu'un manuscrit recueille un avis favorable et un autre défavorable, un 3ème référé est sollicité. Le manuscrit peut être alors refusé ou accepté sous réserve de révisions majeures ou mineures. Une notification est adressée à l'auteur correspondant et dans un délai de 12 semaines, les auteurs sont informés du refus ou de l'acceptation avec modification. Les auteurs doivent resoumettre leur manuscrit révisé en tenant compte des commentaires de l'éditeur associé et ceux des référés et transmettre les réponses aux commentaires à la fin du manuscrit révisé dans un délai de 10 jours.

4. MISE EN PRODUCTION, CORRECTION D'ÉPREUVES, TIRÉS À PART, DEMANDE DE REPRODUCTION

En cas de reproduction partielle ou totale, dans le manuscrit, d'un document ou d'une illustration déjà publiés, l'autorisation écrite de l'éditeur et des auteurs doit être impérativement fournie. Le manuscrit reçu par l'éditeur est considéré comme étant fourni dans sa forme finale. Il sera envoyé en format PDF par courrier électronique à l'auteur, pour vérification du travail de composition et d'édition. Aucune modification importante ou addition par rapport au manuscrit accepté n'est autorisée à ce stade. Seules les corrections typographiques et orthographiques seront prises en compte. La relecture des épreuves relève de la seule responsabilité des auteurs.

Le Comité Editorial s'efforce de corriger et de publier les articles aussi rapidement et soigneusement que possible. Pour ce faire, la coopération des auteurs est indispensable. Après réception des épreuves en fichier PDF, l'auteur retournera toutes ses corrections en un seul envoi sous un délai de 7 jours. Aucune correction ultérieure ne sera possible. L'auteur recevra une version électronique en format PDF dès la parution de son article.